

# La Nation

Journal vaudois

JAA. CH - 1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Souveraineté: du singulier au pluriel

La guerre en Ukraine aurait révélé l'insuffisance de nos souverainetés – au pluriel, nous y reviendrons – alimentaire, énergétique et même numérique.

Le gaz russe représente la moitié de notre approvisionnement gazier. A l'heure où nous mettons sous presse, l'Union européenne n'a encore prononcé aucun embargo. Mais, certes au risque de subir d'importants manques à gagner, Vladimir Poutine peut en tout temps couper le robinet.

L'Ukraine est aussi le grenier du continent. Selon l'Union suisse des paysans<sup>1</sup>, ce n'est qu'en matière de fruits à pépins que la Suisse s'auto-provisionne intégralement. Le conflit va obligatoirement affaiblir la production ukrainienne, et donc augmenter les prix au niveau mondial. Même avec un taux d'auto-provisionnement en blé de 78%, la Suisse n'y échappera pas. Ne serait-ce que parce que, pour les autres céréales alimentaires, ce même taux plafonne à 54%.

De manière plus difficile à saisir, le conflit ukrainien met également en danger l'industrie des services numériques externalisés. Ce pan de l'économie ukrainienne était avant la guerre l'un des plus dynamiques d'Europe. On estime à 250 000 le nombre de travailleurs ukrainiens actifs dans le domaine de la sous-traitance informatique<sup>2</sup>. Après l'alimentation et l'énergie réside ici aussi un enjeu de souveraineté... numérique.

Les Chambres fédérales viennent de clore leur première session de l'année. Chaque groupe parlementaire y est allé de sa batterie de questions et d'interpellations sur la crise ukrainienne. Le domaine de la défense militaire et l'approvisionnement en gaz ont été au cœur des débats. La droite a profité, à raison, d'attaquer la gauche sur ses trente ans d'aveuglement antimilitariste. Les Verts, tout en accusant le PLR et l'UDC de «récupérer la souffrance

du peuple ukrainien pour acheter des chars», ne manquèrent pas de récupérer cette même souffrance pour «accélérer la transition énergétique» en voulant se libérer des énergies fossiles.

En parallèle, et malgré ces positions souvent justifiées, ces partis continuent de s'écharper sur l'Union européenne, Schengen, le Conseil de sécurité de l'ONU, et même – pour les plus téméraires – la nécessité de l'armée. Souveraineté oui, mais quand ça les arrange.

S'engager pour ces trois pans de notre souveraineté (numérique, alimentaire, énergétique) n'a de sens que si l'on admet préalablement la nécessité d'un principe général de souveraineté. Il ne

s'agit pas ici d'adhérer abstraitement à un concept juridique dont l'existence est admise, mais de prendre conscience de ce que cette souveraineté au singulier recouvre. Selon l'antique tripartition westphalienne, elle recouvre une population, un territoire et des institutions. En Suisse et en Pays de Vaud, ces dernières sont peut-être encore plus denses et riches qu'ailleurs. Leur sens découle de leur dimension communautaire: les institutions servent à perpétuer les œuvres humaines à travers les générations. Elles assurent ainsi la durabilité de nos réalités quotidiennes. Il en est de même de l'autonomie communale, du fédéralisme, des libertés corporatives, de l'armée ou encore de la famille.

Cela implique donc de conserver un équilibre entre les expressions concrètes de la souveraineté, qu'elles soient

alimentaires, énergétiques ou numériques. Ces trois pans – mais il y en a encore d'autres si l'on pense à la souveraineté militaire, institutionnelle, fiscale ou sociale – sont en fait sans aucune utilité si on se contente de les prendre individuellement, pour les monter en épingle comme la seule souveraineté qui tienne.

Prenons un exemple. Dans *La Nation* du 11 février dernier, M. Jean-François Cavin dénonçait les promesses de graves atteintes au fédéralisme et à l'autonomie communale que recèle le nouveau projet de loi sur l'énergie. Au nom de la souveraineté énergétique, du développement de l'énergie verte, Mme Sommaruga se prépare à concentrer en une seule procédure les autorisations de projets hydrauliques et éoliens. De ce fait même, elle retire aux cantons la liberté de fixer une bonne part des procédures applicables à de tels projets. On ajoutera que la loi vide de son sens l'autonomie communale en la matière. Il s'agit ici d'un exemple typique de déséquilibre entre une souveraineté perçue sous un seul de ses angles, et le respect général de nos institutions, au premier chef desquelles les souverainetés cantonales et le fédéralisme.

Il est évident que notre auto-provisionnement peut et doit être accru, autant que possible et dans de nombreux domaines. Mais pas en sacrifiant ce que la souveraineté a pour fonction de protéger.

Félicien Monnier

<sup>1</sup> <https://www.sbv-usp.ch>

<sup>2</sup> <https://www.silicon.fr/ukraine-industrie-it-choc-conflit-433320.html>

## Les sanctions ne sont pas neutres

Lundi 28 février 2022, le Conseil fédéral a décidé que la Suisse s'associerait aux sanctions prises par l'Union européenne (UE) contre la Biélorussie et la Russie, à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Le 4 mars, il a repris de nouvelles sanctions financières décidées par les Européens. La position officielle helvétique, soutenue par une large part de la classe politique, est que ces mesures n'affectent pas la neutralité suisse. La Ligue vaudoise affirme, au contraire, que la politique de neutralité interdit de prendre position et d'entraver concrètement la liberté de manœuvre d'un Etat étranger. Il y a une continuité de la prise de sanctions économiques à la guerre interétatique.<sup>1</sup>

Depuis lors, la Russie a placé la Confédération sur une liste des pays hostiles, qui ne compte qu'une vingtaine de pays à côté de ceux de l'UE (sur 193 membres de l'ONU). Le ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov a renoncé à se rendre à Genève.

## Carnet noir

Monsieur Jean-Daniel Chabloz-Le-noir a été enlevé à l'affection des siens le 15 mars dernier, à l'âge de 83 ans. Il était le père et beau-père de nos amis Philippe et Carine Chabloz-Chappuis. A eux et à toute leur famille, nous adressons nos vives condoléances.

Réd.

En revanche, des pourparlers, jusqu'ici infructueux, se sont tenus entre belligérants à Antalya en Turquie. Cet Etat membre de l'OTAN, mais qui n'a pas pris de sanctions à la suite de l'UE, apparaît donc comme un hôte plus acceptable par la Russie pour des négociations que notre pays.

La neutralité est une politique et pas une idéologie. Son but est la préservation de l'intégrité et de l'unité de la Confédération, les bons offices n'en sont qu'un bénéfice additionnel. Nous nous garderons donc de juger de manière définitive et absolue la décision du gouvernement fédéral, ne connaissant pas les pressions qu'il a subies de la part de nos voisins, ni les efforts diplomatiques peut-être menés en coulisses. Il n'en reste pas moins que la reprise des sanctions de cette Union qui s'affiche comme une alliée de l'Ukraine, lui livrant armes et munitions, est une transgression du principe de neutralité que cela affaiblira durablement.

Cette prise de position gouvernementale est le choix de la facilité face à une opinion occidentale unanime; le message difficilement audible d'un refus de prendre parti sans cautionner une violation du droit international eût été un acte de courage.

Olivier Klunge

<sup>1</sup> Editorial de F. Monnier, *La Nation* N° 2195 du 25 février.

## La beauté hors du temps

Anne Gruner Schlumberger (1905-1993), fille et femme d'industriels alsaciens, mécène et collectionneuse, était douée d'un goût très sûr. On s'en persuade en voyant les photographies de sa vaste propriété de Tourtour, village perché dans le Haut-Var, où les belles maisons qu'elle a fait construire respectent le style du lieu – bâtiments bas, façades en pierres de la région, tuiles romaines – et où le parc, arborisé d'essences de l'endroit, s'ouvrant sur d'infinies perspectives de collines boisées, est agrémenté de sculptures en harmonie parfaite avec le site.

On se convainc encore davantage de la justesse de son coup d'œil et de son jugement en contemplant sa collection. C'est le XX<sup>e</sup> siècle qui est à l'honneur, avec Max Ernst, Victor Brauner, Hans Arp, Léger, Klee, Dubuffet et bien d'autres; période novatrice qui pourrait être celle des débordements d'une

imagination plus explosive que contrôlée. Or il n'en est rien: la centaine de peintures, de dessins, de gravures, de sculptures exposés à l'Hermitage sont autant d'œuvres parfaitement maîtrisées; les procédés sont peut-être révolutionnaires, mais la mesure et la noblesse relèvent d'un vrai classicisme.

Par les temps qui courent, tout devient politique: le climat, le microbe, la guerre à l'Est. On ne va pas le nier, mais on en a plein la tête et, finalement, les méninges en sont saturées. Et voici, dans le calme de la propriété Bugnion, vingt grands créateurs qui, chacun à sa manière et avec une profonde originalité, n'ont cherché qu'à faire vivre l'esprit et rencontrer la beauté, dans la lumière du Midi; ça fait du bien.

J.-F. Cavin

Trésors de la Fondation des Treilles, Fondation de l'Hermitage, jusqu'au 29 mai.

# Pourquoi Dieu est-il Père et non Mère ?

Aux alentours de la mi-janvier, l'agence de presse Protestinfo a publié un article signé Lucas Vuilleumier intitulé «Faut-il démasculiniser Dieu?». Cet article a été repris dans *Le Temps*, *Le Courrier*, *24 heures*... L'article nous apprend que deux pasteurs (un homme et une femme) de l'Eglise protestante de Genève ont produit un document proposant de «démasculiniser» Dieu en suggérant de ne plus lui attribuer seulement le pronom «il», mais aussi le pronom «elle», sans oublier le prétendu pronom neutre «iel». Toujours selon l'article, la démarche est appuyée par Laurence Mottier, modératrice de la Compagnie des pasteurs de Genève. Pour l'heure, l'accueil semble être plus réservé au niveau de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, la «faïtière» des Eglises réformées cantonales.

L'article rapporte deux arguments de fond en faveur de la «démasculinisation» de Dieu. D'une part «les textes bibliques sont situés dans le temps et ont été écrits par des hommes, pour des hommes». D'autre part, «les femmes ne peuvent pas se reconnaître et inclure leur réalité féminine dans leur vie de foi si Dieu n'est que masculin». Ces deux arguments, que nous allons discuter, ne sont pas nouveaux : ils constituent le fond de la «théologie féministe», dont les bases ont été posées entre la fin des années soixante et le début des années huitante par un certain nombre de théologues, pour la plupart américaines et catholiques.

## La raison est-elle sociologique ?

La masculinité du Dieu de la Bible s'explique-t-elle par le contexte «patriarcal» dans lequel auraient été écrits l'Ancien et le Nouveau Testament ? Commençons par rappeler que, pour les chrétiens, la Bible est la Parole de Dieu : c'est Dieu qui a inspiré aux différents rédacteurs (Moïse, David, Jérémie, Mathieu, Paul...) de parler de lui en termes masculins. Dieu sait ce qu'Il

fait. Ensuite, la vision simpliste selon laquelle l'humanité aurait vécu sous le régime du «patriarcat» depuis l'aube des temps jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle mériterait d'être nuancée<sup>1</sup>. Enfin et surtout, tant la religion cananéenne, contemporaine de l'Ancien Testament, que la religion gréco-romaine, contemporaine du Nouveau Testament, étaient des religions polythéistes dont le panthéon comportait non seulement des dieux, mais aussi des déesses.

Ainsi donc, si les divers rédacteurs tant de l'Ancien que du Nouveau Testament s'étaient laissé inspirer moins par Dieu que par le contexte socioculturel dans lequel ils vivaient, la représentation qu'ils auraient donnée de Dieu aurait été moins masculine. Or la représentation de Dieu qui se dégage de l'ensemble de la Bible est clairement masculine, en particulier par l'utilisation de pronoms exclusivement masculins<sup>2</sup>.

## La raison est théologique

Pourquoi donc Dieu, qui est l'être absolu, qui transcende toute détermination limitative, qui n'est donc pas un être à proprement parler sexué, choisit-Il d'assumer, vis-à-vis de l'humanité à laquelle Il s'adresse, une certaine masculinité, que ce soit au travers des textes bibliques qu'Il a inspirés ou, de manière encore plus frappante, en s'incarnant en un être humain de sexe masculin, Jésus-Christ ? Fondamentalement, parce que le Dieu de la Bible crée «en dehors» de lui, comme engendre un homme, et non pas «en dedans» de lui, comme engendre une femme. Écoutons à ce propos le théologien réformé Paul Wells :

*La distinction «père» et «mère», à propos de Dieu, dans le langage, est*

*Le Dieu de la Bible crée «en dehors» de lui, comme engendre un homme, et non pas «en dedans» de lui, comme engendre une femme.*

*celle qui existe entre le théisme biblique et le panthéisme. Dans le théisme biblique, le Dieu transcendant, Créateur, instaure une séparation entre lui-même et le monde; dans le panthéisme [ou le panenthéisme], le monde existe en Dieu et Dieu existe dans le monde.*

Et Paul Wells de conclure : «appeler Dieu «ma Mère» est une hérésie qui conduit au panthéisme païen»<sup>3</sup>.

Dans son rapport à ses créatures, Dieu est donc fonctionnellement masculin. Face à lui, la Création et l'Eglise sont fonctionnellement féminines (bien que l'une et l'autre soient constituées pour moitié de mâles biologiques). «L'Eglise est femme» a déclaré le pape

François dans son homélie du 1er janvier 2022, à la suite de saint Paul qui nous dit que l'Eglise est

l'épouse du Christ (Eph. 5:32), dans la ligne du thème des noces entre Dieu et son peuple, qui parcourt l'Ancien et le Nouveau Testament, depuis les prophètes Esaïe (54:5) et Osée (ch. 1 à 3) jusqu'à l'Apocalypse (19:7-9), en passant par la parabole du festin des noces (Mt 22:1-14).

## Un problème pour les femmes ?

### Ou plutôt pour les hommes ?

La masculinité fonctionnelle de Dieu constitue-t-elle un obstacle à l'épanouissement spirituel des femmes, comme le prétendent les théologues féministes ? Ce serait le cas si l'épanouissement spirituel consistait à s'identifier à Dieu, comme le professent les diverses doctrines pan(en)théistes d'hier et d'aujourd'hui<sup>4</sup>. Or, selon le théisme juif et chrétien, l'épanouissement spirituel consiste non pas à s'identifier à Dieu<sup>5</sup>, mais à l'aimer : «Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée.

C'est le premier et le plus grand commandement» (Mt 22:37-38, citant Dt 6:5). Or l'amour suppose l'altérité et non l'identité.

Cela a pour conséquence que la masculinité fonctionnelle de Dieu est en réalité plus problématique pour les hommes que pour les femmes. En effet,

*L'âme de l'homme, comme celle de la femme, est, en effet, en «situation féminine» par rapport à Dieu. L'avantage de la femme, c'est qu'elle accepte habituellement cette «situation» avec plus de facilité que l'homme, et que sa vie s'incarne plus aisément.*<sup>6</sup>

C'est sans doute pour cette raison que les femmes ont de tout temps été majoritaires dans les assemblées chrétiennes... et qu'elles le resteront probablement jusqu'à la fin des temps.

Denis Ramelet

<sup>1</sup> Voir, par exemple, les ouvrages de la médiéviste Régine Pernoud, en particulier *La femme au temps des cathédrales* et *La femme au temps de croisades*.

<sup>2</sup> On trouve même une bizarrerie grammaticale dans l'Évangile de Jean : *Pneuma* (l'Esprit), qui est un nom neutre, y est repris deux fois (Jean 14:24 et 16:13-14) par *ekeinos* (celui-là), qui est un pronom masculin.

<sup>3</sup> Paul Wells, «Dieu : masculin et/ou féminin?», *La Revue réformée* n° 217, Aix-en-Provence, mars 2002, pp. 31 et 33.

<sup>4</sup> Par exemple : dans l'Antiquité, la philosophie de Plotin ; au Moyen Âge, la théologie de Maître Eckhart ; de nos jours, le fatras du New Age ainsi que certains courants du développement personnel.

<sup>5</sup> L'injonction du Christ à imiter la perfection du Père (Mt 5:48) suppose la non-identification de la créature au Créateur : on ne s'imite pas soi-même, on imite toujours un autre.

<sup>6</sup> Françoise Daniell et Brigitte Olivier, *La gloire de l'homme c'est la femme*, éd. du Chalet, Lyon, 1965, p. 80.

## Les deux romans de Raymond Radiguet

Raymond Radiguet est mort à l'âge de vingt ans. En l'espace de six ans, il a écrit des poèmes et deux romans subtils : *Le Diable au corps* (1923) et *Le Bal du comte d'Orgel* (1924). On n'ose pas imaginer l'œuvre que l'homme aurait donnée s'il avait vécu plus longtemps, tellement son génie saute aux yeux.

Les romans de Radiguet sont des romans courts. Point de peinture de détail. Les descriptions des paysages, des lieux, des maisons, des rues sont anodines et sommaires. Cela se passe à Paris et au bord de la Marne près de Paris, d'où il est originaire ; cela pourrait tout aussi bien se passer ailleurs. Ce n'est pas le portrait de la société qui intéresse Radiguet. Le lecteur se réjouit du fait que l'écrivain va droit à l'essentiel : les personnages et leurs obsessions.

Son style d'écriture est classique et sobre dans le genre de *La Princesse de Clèves* qu'il admirait. Il y puisait non seulement l'expression, mais aussi son thème principal, à savoir l'adultère. Ce thème est abordé dans ses deux romans, qui sont pourtant totalement opposés. Les milieux

sont différents. La petite bourgeoisie villageoise pour *Le Diable au corps*, l'aristocratie parisienne pour *Le Bal du comte d'Orgel*. Le premier met en scène l'amour charnel, l'attirance du désir qui va jusqu'à la folie. C'est un adultère vécu, tandis que le deuxième raconte un adultère intérieur. Tout se passe ici au niveau des sentiments non exprimés. C'est l'histoire d'un amour chaste, plus précisément d'un amour inavoué. Les éléments extérieurs y sont insignifiants, des bals, des invitations, des promenades, des rencontres où les personnages communiquent entre eux selon les convenances.

Il est frappant qu'à chaque fois c'est la femme mariée et plus âgée qui fait le premier pas. Dans *Le Diable au corps*, la jeune Marthe est mariée à Jacques, un soldat qui se bat au front dans les tranchées. Laisseuse seule, elle s'ennuie. Et séduit le protagoniste du roman, un adolescent qu'elle aime secrètement. Ils se rencontrent chez elle, dans son foyer conjugal, où il finit par s'installer. C'est la passion imprudente d'un jeune couple qu'on laisse faire. En effet, ce roman montre que le vrai scandale ici n'est

pas tant l'adultère que le fait qu'il soit toléré par les parents, comme par les gens du village. Tout le monde le sait, d'autant plus que le couple insouciant ne se cache guère, mais personne ne fait rien. Arrive ce qui doit arriver. Lorsque Marthe tombe enceinte, il est trop tard. Le mal est fait. La tragédie de ce couple impossible s'accomplira.

*Le Bal du comte d'Orgel* raconte un adultère qui se produit par le biais de l'amitié entre deux hommes. Le comte Anne d'Orgel et François de Sérèuse, un jeune étudiant, se lient d'amitié lors d'une soirée au cirque, à l'occasion d'une farce jouée à un ami de François. Par la suite, il est invité à déjeuner chez les Orgel et devient un habitué de la maison. Le comte le laisse souvent seul avec sa femme Mahaut d'Orgel, sans que l'on sache avec certitude s'il est incrédule ou averti. Leurs sentiments sont réciproques, mais Mahaut et François se parlent peu. Ils ne se confient pas.

C'est seulement quand la comtesse cesse de cacher son amour pour François que le récit change de perspective et passe au débat intérieur de Mahaut.

Elle envoie une lettre d'aveu à la mère de François de Sérèuse. Les amoureux se voient une dernière fois lors d'une invitation du comte d'Orgel, mais sans s'adresser la moindre parole. Par un malentendu, heureux ou malheureux, c'est selon, leur amour ne se déclare pas. En fin de soirée, n'en pouvant plus, Mme d'Orgel décide de se confier à son mari.

Radiguet n'est pas un apôtre du libertinage. Deux points soutiennent cela. Premièrement, les sentiments des personnages sont sincères. Ils aiment tous de manière malheureuse et tragique, mais sincère. Et deuxièmement, l'œuvre de Radiguet est marquée d'une frontière morale, qui est celle du mariage. Cette frontière, les personnages la franchissent dans *Le Diable au corps*, mais pas dans *Le Bal du comte d'Orgel*. Dans le premier roman, écrit à la première personne du singulier, les personnages paient le prix de leur folie. Dans le second, la femme adultère retrouve les qualités de son mari et le bonheur du mariage. Du moins, c'est cela que l'on peut comprendre, même si la fin reste assez ouverte.

Lars Klawonn

## La Suisse accusée

En janvier de cette année, le «Groupe de travail d'experts de l'ONU sur les personnes d'ascendance africaine» s'est exprimé sur le racisme des Suisses. Ces experts n'étaient pas les premiers : en 2006, M. Doudou Diène, rapporteur spécial de l'ONU, déclarait que la Suisse connaissait «une situation de xénophobie, de racisme et de discrimination». Il affirmait encore, non sans ambiguïté : «Les Noirs sont les plus grandes victimes du racisme : j'ai visité un centre de détention à Bâle. Je n'y ai trouvé que des Africains.»

Le Groupe de travail a radicalisé l'approche onusienne du racisme. Sur la base d'une brève visite, il s'est jugé assez informé pour dénoncer l'omniprésence du racisme chez les Suisses, ainsi qu'«une forte propagation du racisme anti-Noir». Leur rapport complet est annoncé pour cet automne.

Accueilli par 24 heures<sup>1</sup>, M. Pierre Aeppli, ancien commandant de la police cantonale vaudoise, a démonté le mécanisme accusatoire. On choisit un fait (en l'occurrence un Noir tué à Morges par des policiers qu'il menaçait). On le présente, sur le ton de l'évidence et sans tenir compte du fait qu'une enquête est encore en cours,

comme un symbole des violences policières, comme une preuve supplémentaire du racisme des Suisses et comme une illustration de leur «culture du déni». Ensuite, on exige la fin de l'«impunité» des forces de l'ordre, la création d'institutions chargées d'éduquer les Suisses à la non-discrimination et la mise en œuvre, urgente bien entendu, d'une politique antiraciste digne de ce nom. On exige enfin que des personnes d'ascendance africaine soient associées à l'élaboration de cette politique.

Le Groupe de travail affirme encore que la richesse moderne de la Suisse est «directement liée à l'héritage de l'esclavage». Qu'il ait proféré cette accusation imbécile est au fond une bonne chose.

Son absurdité même met en lumière la réalité de son mandat : il s'agit de faire une tournée des Etats du monde – en l'occurrence, la Confédération – dans le but de leur appliquer, bon gré, mal gré, la théorie standard du racisme systémique. On trouvera toujours, dans chaque Etat, quelque affaire douteuse à laquelle rattacher l'acte d'accusation,

**La théorie du racisme systémique engendre la théorie complémentaire de la «victime systémique»**

qu'on pourra ensuite étendre et généraliser à loisir.

Nous avons parlé du racisme systémique il y a quinze jours. Nous n'allons pas recommencer, si ce n'est pour signaler que cette théorie engendre une théorie complémentaire, celle de la «victime systémique». Même s'il entretient des rapports amicaux avec les Blancs qu'il connaît, le Suisse noir, comme le Noir étranger vivant en Suisse, est tenu de se considérer comme une victime. Il le doit par solidarité avec ses frères de couleur. De même, il doit considérer a priori toute relation avec les Blancs comme un faux-semblant, une pièce du dispositif séculaire qui assure leur domination. On ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait susciter, de l'extérieur, la dissension à l'intérieur de la Confédération. De plus, on le fait sur la base de considérations raciales – en ce qui concerne les Noirs – et racistes – à l'égard des Blancs.

C'est ainsi que l'organisation dite «des Nations Unies» étend son influence au détriment de l'union interne des nations. Téléguider en Suisse ces

personnes<sup>2</sup> ignorantes de la réalité fédérale et malveillantes par principe est, de sa part, un acte «directement» inamical.

On attendrait des autorités fédérales qu'elles réagissent et rappellent qu'en Suisse, la police est l'affaire des cantons, que la justice n'a pas fini de s'intéresser à l'affaire de Morges et surtout que la Suisse a intégré sans beaucoup de problèmes un nombre considérable de personnes et de familles d'autres pays et d'autres continents.

Peut-être que le Conseil fédéral concentre toute son attention sur son entrée prochaine au Conseil de sécurité de l'ONU où il pourra enfin dire tout haut ce que tout le monde dit tout haut et, peut-être, se faire pardonner sa trop durable neutralité? Dans ce cas, ce n'est pas le moment de faire des vagues en défendant la réputation des Suisses contre les «experts» du sérial.

**Olivier Delacrétaz**

<sup>1</sup> «Racisme systémique ou manipulation systématique?», Pierre Aeppli, 24 heures du 9 mars dernier.

<sup>2</sup> On en apprendra davantage sur elles en visitant le site onusien <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/wg-african-descent>.

## David Zelensky contre Vladimir Goliath ?

Premier grand conflit conventionnel de l'ère numérique, l'invasion de l'Ukraine donne lieu sur les réseaux sociaux à une intéressante guerre des chiffres entre spécialistes du renseignement *Open source*. Même s'il est difficile de savoir où est la vérité, ces discussions permettent d'esquisser quelques tendances générales. Ces sources nuancent en particulier le prétendu déséquilibre entre les deux belligérants.

Premièrement, il convient de relativiser l'infériorité de l'armée ukrainienne tant soulignée ces derniers jours. Rappelons les fondamentaux : notre règlement de la conduite tactique stipule que trois attaquants sont nécessaires pour battre un défenseur si celui-ci a eu le temps de préparer ses positions. Pour s'emparer d'une ville, le ratio est encore plus déséquilibré puisque l'expérience du siècle passé montre que six à huit attaquants pour un défenseur sont nécessaires. Les Russes ont fait le pari dès 2008 d'une modernisation et d'une professionnalisation massive de leur armée, réduisant ainsi les effectifs pour des troupes d'élite, le reste étant composé d'une masse de conscrits dont la qualité est difficilement appréciable. Les analyses les plus précises estimaient les forces terrestres amassées aux frontières de l'Ukraine à environ 130 000 hommes dont au moins 15% sont déjà hors de combat<sup>1</sup>. Les fonds de tiroirs de l'armée, Tchétchènes, Syriens ou Ossètes ne les remplaceront ni en quantité, ni en qualité. Aussi, alors que l'armée russe s'étiolle après les pertes massives de ses formations professionnelles et que Vladimir Poutine n'est pas en mesure de déclarer une mobilisation générale pour des raisons de politique intérieure, les Ukrainiens, eux, peuvent potentiellement puiser dans un vivier de centaines de milliers d'hommes dont 200 000 sont déjà mobilisés. Les Russes ne disposent donc

pas d'une infanterie en suffisance pour espérer prendre les grandes villes et encore moins les occuper. Il ne suffit pas d'avoir une artillerie pléthorique pour contrôler une population hostile.

Deuxièmement, la qualité et la quantité du matériel russe sont largement supérieures. Cette supériorité doit néanmoins être relativisée par les carences de la logistique et de la maintenance russes, l'instruction lacunaire de la troupe qui emploie ce matériel, et par les compétences ukrainiennes en matière de combat anti-char et anti-aérien et l'utilisation souple et efficace qu'ils font des armes modernes livrées par l'OTAN. Les Russes ne disposent d'ailleurs certainement pas de la suprématie aérienne revendiquée et les drones tactiques *low-cost* ukrainiens font des ravages sur les moyens clés anti-aériens censés les abattre. L'armée sur la défensive s'use moins que celle à l'attaque comme l'énonçait Clausewitz.

Troisièmement, le volume d'hommes et de matériel ne fait pas tout. Les forces russes sont compartimentées sur les seules routes praticables ou dans les zones urbaines. Ces milieux égalisent les capacités du défenseur et de l'attaquant et entravent le commandement, ce qui nécessite une forte délégation des compétences de décision et une grande flexibilité des échelons les plus bas. Après leurs erreurs d'appréciation des premiers jours, les Russes auraient dû remanier en profondeur leur dispositif, leur structure de commandement et réorienter leurs efforts principaux. Or nous n'avons constaté pour l'instant aucune remise en question de l'intention d'ensemble alors qu'ils étaient pourtant connus comme des planificateurs extrêmement consciencieux. Le nombre élevé de généraux russes morts au front montre le besoin d'aller sur le terrain pallier les déficiences des échelons inférieurs.

A contrario, les Ukrainiens démontrent une grande capacité d'adaptation en utilisant par des procédés quasi hybrides leurs forces légères, pour user l'adversaire et effectuer des coups de main sur des lignes de ravitaillement russes déjà très étirées. La conduite de ces éléments est décentralisée et basée sur une *Auftragstaktik* laissant une grande liberté d'initiative aux combattants. Les forces ukrainiennes disposent d'ailleurs de plusieurs unités de forces spéciales conformes aux standards de l'OTAN. Finalement, ils ont intégré le coûteux principe du combat retardateur en sacrifiant progressivement leur terrain pour gagner du temps, temps dont ne dispose justement pas Vladimir Poutine.

Finalement, comme nous l'écrivions dans une précédente *Nation*, les forces morales sont l'arme principale du soldat. Les défenseurs jouissent d'un ascendant psychologique certain car ils savent pourquoi ils se battent et ont les outils nécessaires pour le faire. Ils seront donc plus enclins à accepter les sacrifices nécessaires à la défense de leur pays. L'inverse n'est pas vrai

pour les soldats russes, embrigadés dans une armée à la conduite très coercitive.

Notre armée a beaucoup à apprendre des Ukrainiens. Ils nous montrent l'importance d'une décentralisation des moyens et de la conduite, afin de donner aux échelons les plus bas les outils pour remplir le plus large éventail de missions. Ils nous rappellent l'extrême importance d'une infanterie apte au combat interarmes en zones urbaines, d'une utilisation intelligente du terrain, de la mobilité et de la contre-mobilité et, osons le dire, de l'hybridation des forces. Les Ukrainiens nous prouvent qu'un pays sera toujours à son avantage en défendant son territoire, même avec des effectifs moindres que l'attaquant. Nos 100 000 hommes bien formés nous laissent à cet égard dans une situation plutôt favorable au vu des ratios exposés plus haut.

**Edouard Hediger**

<sup>1</sup> Certaines estimations parlent plutôt de 25% (morts, blessés, prisonniers, déserteurs).

## Un oratorio d'aujourd'hui

Le 20 mars à 16:33, heure exacte du phénomène astronomique éponyme, retentissaient les premières notes d'*Equinoxe, oratorio de Pâques*, créé au temple de La Tour-de-Peilz. Alain Roachat a ciselé le poème, à la fois sobre et évocateur, nourri de citations bibliques et d'emprunts littéraires suggestifs. Jérôme Berney a composé la musique ; le chœur, tantôt âpre, tantôt envoûtant, tantôt lumineux, alterne avec les chants d'une mezzo aux accents passionnés ou avec des intermèdes instrumentaux inspirés à la fois du jazz et des mélodies de l'Orient méditerranéen. L'œuvre, présentée par le Chœur de la

Cité dirigé par Renaud Bouvier et par d'excellents solistes, est prenante.

Rochat, Berney : deux combiers célebrent ainsi la Résurrection en nous transportant... où donc? Dans un jardin rodzémontais où s'ébattent des mésanges printanières ou, par-delà les frontières, dans l'*underground* new yorkais et dans les collines pierreuses de Jérusalem?

**J.-F. C.**

Nouvelles auditions dimanche 17 avril à 17 h. à l'église Saint-François de Lausanne et lundi 18 avril à 17 h. à la Collégiale de Neuchâtel.

# Les communes vaudoises : une diversité à préserver

Lorsque les journaux parlent des communes, il s'agit le plus souvent soit de la facture sociale, trop élevée et impossible à payer à l'Etat, soit de fusions de communes, soit enfin de graves difficultés que rencontrent les municipalités. Rarement ils mentionnent le fonctionnement «normal» d'une commune «normale».

C'est le sujet du troisième «Pagus», tout juste sorti des presses de l'Imprimerie Carrara à Morges, et dû à la plume experte de Jean-Michel Henny. Mais il faut immédiatement rectifier : la commune «normale» n'existe pas ! Au contraire, les quelque 300 communes vaudoises sont multiples : urbaines, agricoles, montagnardes, touristiques, réunies autour d'un vrai village ou dispersées, minuscules ou lausannoise... Leur diversité doit se maintenir, même si quelques technocrates rêvent de communes formatées, toutes de 4000 habitants par exemple ! De même leurs finances doivent leur permettre d'envisager des projets réalisables, c'est-à-dire de se développer avec l'argent qui leur reste une fois que les obligations

financières sont honorées, notamment à l'égard de l'Etat.

D'une façon plus générale, des communes fortes et indépendantes assurent un bon fonctionnement des services publics. Le premier contact du citoyen



## Pagus de la terre au pays CRV

Informations et commandes :  
[www.les-cahiers.ch/pagus](http://www.les-cahiers.ch/pagus)

avec les autorités officielles se déroule au niveau communal : c'est là qu'il trouve les réponses à la plupart de ses questions et les services de proximité dont il a besoin. C'est le mérite de Jean-Michel Henny de donner la liste des tâches les plus importantes remplies par les communes, au service de la population. Elles sont nombreuses. C'est la première partie du petit livre : elle décrit précisément le fonctionnement d'une commune, les responsabilités du conseil communal ou général, de la municipalité, du syndic, des fonctionnaires.

Puis viennent les tâches et attributions des communes, avec un développement particulier sur l'aménagement du territoire. Suit un chapitre sur les collaborations intercommunales, avec ses nécessités et ses défauts. Vient le problème des fusions, ou plus exactement celui de la disparition des communes par fusion. Puis les limites de l'autonomie des communes et leur surveillance. On sait que pour défendre cette autonomie, il existe deux associations, et l'auteur estime heureux que deux organismes, plutôt qu'un seul, se chargent de cette tâche. Les

relations financières avec l'Etat de Vaud, parfois ambiguës et compliquées, forment un chapitre. Et le titre : «Des communes durables» en présente le dernier.

La collection «Pagus» se déclare destinée à faire réfléchir sur l'écologie : contrairement aux idées professées par des personnes qui prétendent «agir pour sauver la planète» par des manifestations idéologiques, Jean-Michel Henny montre de façon pertinente que «la commune est l'avenir de l'écologie». Cette conclusion, qui forme la dernière phrase du livre, est préparée par diverses propositions positives sur les vraies possibilités des autorités communales dans le domaine de l'écologie de proximité.

Autorités, citoyens, nous dépendons tous d'une commune qui a des tâches, mais aussi des possibilités parfois méconnues d'action concrète pour améliorer la situation de notre environnement proche. Cette mise au point permet de faire le tour d'une question souvent méconnue. Nous souhaitons un beau succès à la collection «Pagus».

Yves Gerhard

## L'individu tyran et ses gadgets selon Eric Sadin

Après le tournant néo-libéral individualiste et technophile, *Internet* allait renforcer la centralité de soi. Des techniques inédites et ludiques naissaient : l'ordinateur personnel, l'i Mac, le téléphone portable mettaient le «je» au centre. Le magazine *Time* désignait chacun d'entre vous, *You*, comme personne de l'année 2006. Sur un simple clic, les choses venaient à vous, vos souhaits se réalisaient sans effort. *L'addiction* à ces nouveaux moyens prenait vite racine. Des applications nous fournissaient une multitude de services. Jeff Bezos créait *Amazon* en 1997 ; en 2007 le smartphone permettait l'extension des réseaux tels *Facebook*, né en 2004, *You Tube* (2005), *You Porn* (2006). Des machines sophistiquées suscitaient *l'extase de l'importance de soi*. Il s'agissait de rendre luxe et privilèges accessibles à chacun. Toujours selon *Time Magazine*, la génération *Me Me Me* naissait en 2013.

Cependant la crise des *subprimes* de 2008 assombrit le ciel joyeux. La transformation digitale des entreprises jouait des tours. Par exemple, *France Télécom* se débarrassait de milliers d'employés peu *flexibles* par des méthodes de harcèlement. L'effondrement de positions acquises conduisit à une vague de symptômes d'épuisement et à une trentaine de suicides dans l'entreprise. Au procès de 2019, le PDG déclara à la barre : *Cette histoire de suicides, c'est terrible, ils ont gâché la fête!* La numérisation enrichissait certaines personnes ; elle en anéantissait d'autres.

La fête collective se déroule entre solitaires. Chacun entretient une relation pseudo-personnelle avec des machines qui pressentent et réalisent les désirs, avec l'assentiment de l'individu soumis à son insu. La fable du réseau *social* et des *amis* plaît. L'expérience de vie en commun *réelle* est sapée à la base. Sur *Twitter* les arguments sont trop longs, on demande des phrases-chocs, des *punchlines*. Les célébrités (Donald Trump) s'y mettent. Le verbe prolifère au détriment de l'action dans la vie quotidienne, sans portée réelle, noyée dans un flot de déclamations, de commentaires et d'évaluations. Les *hashtags* appellent à des mobilisations en ligne, tandis que la précarité, le recul des services publics, les catastrophes environnementales et la quête de croissance infinie péjorent le quotidien de millions de gens.

*Instagram*, grâce aux retouches apportées aux *selfies* et à l'élaboration par les utilisateurs de scénarios de leur propre existence (les *stories*), permet de se produire soi-même, de faire de soi une marque. Les influenceurs, modèles à suivre, accentuent les effets mimétiques. Chacun se croit original en s'efforçant de leur ressembler.

Les *selfies* et les trotinettes électriques manifestent le déni d'autrui. Chacun privilégie sa trajectoire, casque sur la tête, écouteurs aux oreilles, filant sur le macadam en contournant les piétons, si possible, fuyant à longueur de journée vers ses seules et propres fins. L'habitude d'évaluer choses et personnes s'étend. En 2015, une application connaît un

bref succès : il s'agit de noter l'ensemble de ses connaissances et amis de 1 à 5. Les sites de rencontres, d'abord *Grindr* pour les gays, puis *Tinder* ou *Happn*, autorisent le péquin à se prendre pour un dieu. On *swipe* les profils : à gauche les moches, à droite les beaux, selon la devise de Sade : *Me délecter, n'importe aux dépens de qui!*

Le foisonnement d'individus acquis à la prépondérance de soi accompagne le dédain de l'autorité en général, notamment de l'autorité politique. L'individu n'obéit plus aux Tables de la Loi, mais à sa loi.

La possibilité d'avoir accès aux événements selon des narrations divergentes suscite des particularismes autoritaires, qui exigent le respect des *différences*, c'est-à-dire de l'essence *supérieure* des victimes ou des descendants de victimes. Les droits universels sont récusés comme inventions des dominants, et les minorités particularistes dominant au nom... de l'égalité, due à *toutes et tous*.

Le risque de sécession belliqueuse s'accroît, notamment aux Etats-Unis et en France. *Avoir la haine* devient un mode d'existence. Les tueries de masse dans les collèges ou les institutions apparaissent un peu partout en Occident, en même temps que le djihadisme. Des individus rancuniers veulent se décharger de leur fardeau d'humiliation – et vider leurs chargeurs dans une foule – tuant au risque d'être tués, prenant soin de diffuser décapitations et massacres sur les réseaux sociaux puis sur les chaînes d'*info continue*. Tandis que le principe d'autorité s'effrite, les *incivilités* se répandent. On s'attaque à la police, aux pompiers, aux urgentistes. Les *antifas* et les *black blocks* se mêlent aux *gilets jaunes* pour tout casser. L'ingouvernabilité est permanente. Aucun projet de restauration de l'ordre et du calme ne s'impose. Les démocraties illibérales sont elles-mêmes fragiles. Les leaders populistes valsent. Les Trump, Johnson ou Salvini vont et viennent. Zemmour et Marine Le Pen font de la figuration.

La toute-puissance appartient aux Musk, Gates, Bezos, Zuckerberg, Page et consorts. Les transhumanistes veulent éradiquer la mort. Le développement technique rend possible ce qui semblait impossible. Rien ne doit s'opposer au désir le plus profond de tel individu, de tel couple : PMA, GPA, eugénisme, changement de genre, augmentation de soi, tourisme sur Mars. Toute contrainte biologique ou physique doit être levée pour ceux qui paient.

Cette volonté de transgresser les limites exacerbe le mal dans le cœur de l'homme. Par les muscles alliés aux appareillages techniques et à la drogue, chacun veut s'arroger le privilège de la violence légitime dévolue à l'Etat. Selon Sadin, un fascisme diffus existe chez ceux qui se sentent bafoués pour de multiples raisons.

Que faire?

Ne pas céder au moralisme niais du *monde d'après*, mais d'abord écouter avec attention les témoignages venant des hôpitaux, des services d'urgence, des écoles, des métiers peu considérés, des ménages disloqués, afin de désamorcer la haine et refaire des liens.

Il se trouve qu'Eric Sadin, sorte d'anarchiste écologiste, vient de publier *Faire sécession, briser notre isolement collectif*, où il expose ce qu'il entend par liens et communauté. Sa description des maux qui accablent l'époque nous paraît en gros pertinente, mais sa façon d'y remédier nous convainc moins, pour des raisons que nous exposerons une autre fois.

Jacques Perrin

## Socialisme de proximité

Dans la *Matinale* du 17 mars 2022 sur La 1<sup>re</sup>, M. Gilbert Bertschi était interrogé sur l'organisation d'un accueil d'urgence d'Ukrainiens chez l'habitant. La section PS de la Grande Béroche qu'il préside l'a mis sur pied. Au sujet du centre pour requérants d'asile de Boudry, il a déclaré : «C'est un centre fédéral géré de manière centralisée par la Confédération. Et bien

entendu, pour des initiatives comme les nôtres qui sont très locales, ils ne sont pas forcément au courant. On connaît les lenteurs de l'administration.»

Les instances du PS entendront-elles ce plaidoyer d'un militant de terrain contre l'étatisme, pour l'initiative privée et pour le fédéralisme?

O. Klunge

## La Nation

Rédaction  
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 8724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

[courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)  
[www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges